



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2023
À 17H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. **Adoption du premier Projet de règlement RV-1441-086** – Premier Projet de règlement RV-1441-086 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage relatives à l'hébergement touristique.
- 3.2. **Adoption du Projet de règlement RV-1441-087** - Projet de règlement RV-1441-087 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage relatives à l'hébergement touristique.
- 3.3. **Avis de motion détaillé et dépôt du Règlement RV-1441-086** - Règlement RV-1441-086 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage relatives à l'hébergement touristique.
- 3.4. **Avis de motion détaillé et dépôt du Règlement RV-1441-087** - Règlement RV-1441-087 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage relatives à l'hébergement touristique.

4. ADMINISTRATION

- 4.1. **Assurance de dommages 2023-2024 - Adjudication des contrats** - Pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.
- 4.2. **Assurances de dommages - Entente d'achat en commun** - Approuver le projet d'entente pour l'achat en commun d'assurances de dommages par le regroupement des Villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des Villes de Mirabel et Saint-Eustache, la création d'un fonds de garantie annuel d'un montant de 500 000 \$ ainsi que sa gestion pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2025, désigner la Ville de Blainville à titre de Ville mandataire pour la gestion du fonds et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente
- 4.3. **Assurance de dommages 2023-2024 – Quote-part de la Ville au fonds de garantie** - Autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 46 058 \$ au fonds de garantie pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

5. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 5.1. **Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie et comité de contrôle des démolitions** - Désignation des membres.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (sujets inscrits à l'ordre du jour)

7. LEVÉE DE LA SÉANCE
